

Séropositif genevois acquitté par le Tribunal fédéral

La Cour suprême innocente définitivement un amant désinvolte atteint du VIH.

Le Tribunal fédéral a débouté deux femmes qui avaient eu des rapports sexuels non protégés en 2008 avec un Congolais de Genève, mais sans contracter son infection au virus du sida (VIH). Pour rappel, ce trentenaire courait les palaces et multipliait les conquêtes sans les informer de son état. Condamné d'abord à dix-huit mois de prison ferme, avec sursis, par la justice genevoise, il a ensuite été acquitté en deuxième instance.

Ce second verdict avait fait grand bruit. Il s'était basé sur un document récent produit par la Commission fédérale sur les problèmes liés au sida montrant qu'une personne atteinte du sida suivant depuis six mois une trithérapie efficace a une chance sur 100 000 de contaminer son partenaire. Document appuyé lors du procès par Bernard Hirschel, spécialiste en matière de VIH. Pour ce professeur, le risque d'infection est si faible qu'il ne peut être quantifié scientifiquement. Du moins pour un patient dont le traitement s'avère si efficace qu'il a fini par rendre la présence

du virus dans le sang indétectable.

Le recours des deux femmes auprès du Tribunal fédéral n'aura donc eu aucun effet. Les juges ont déclaré la plainte irrecevable, pour un motif formel: il aurait fallu que les plaignantes entreprennent, au niveau genevois, une démarche au civil.

Jurisprudence à clarifier

Cette décision réjouit grandement le Groupe sida Genève (GSG) qui en relativise toutefois la portée. «Le Tribunal fédéral a statué sur la recevabilité de la plainte, non sur son fond, souligne la porte-parole du GSG,

Deborah Glejser. La jurisprudence reste donc ambiguë. Il faudrait que le Tribunal fédéral traite un nouveau cas d'acquiescement cantonal pour qu'une jurisprudence émerge définitivement au niveau national quant aux séropositifs sous traitement qui ont des rapports sexuels non protégés avec des séronégatifs.»

Tache d'huile

Mais selon le GSG, la démarche genevoise commence déjà à faire tache d'huile au niveau européen, notamment en Allemagne et en France.

Céline Witschard